



# RETRAITE



Public - Privé, tous concerné-es !



## **Avec l'élargissement des mobilisations, nous pouvons gagner le retrait !**

Rien n'est encore joué. Le "compromis" n'est qu'un leurre, la conférence qu'un enfumage, etc...

**Le projet du gouvernement est inchangé, il est de nous faire travailler plus longtemps ET de réduire le montant des pensions.**

Nous ne voulons pas d'une société qui appauvrit les aîné-es

### De l'argent, il y en a !

- Payer les femmes autant que les hommes
- Augmenter les salaires et point d'indice des fonctionnaires
- Cesser les exonérations de cotisations patronales non compensées

**Pour financer notre RETRAITE**



L'intersyndicale invite les députés à venir défendre leur réforme des retraites par points face aux organisations syndicales. Une lettre d'invitation à un grand débat démocratique sera déposée le **Mercredi 22 Janvier** devant toutes les permanences à 12h30. Participons collectivement au dépôt de ce courrier recommandé populaire.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE DANS LA LUTTE !**

**Jeudi 23 Janvier 17H POITIERS**

Rassemblement et Retraite aux flambeaux à la gare de Poitiers

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE DANS LA LUTTE !  
EN GREVE ET MANIFESTATION !**

**Vendredi 24 Janvier 14H POITIERS**

Départ Porte de Paris

Arrivée Hôtel de ville (animations, témoignages...)



Pauline est une salariée qui a connu de multiples employeurs. Elle a une carrière complète, malgré six courtes périodes de chômage. Elle a eu deux enfants sans conjoint.

### SYSTÈME ACTUEL

Salaire mensuel moyen revalorisé  
sur les 25 meilleures années :  
1 756,30 € (à titre indicatif)



En partant à 62 ans

**1 227,00 €**

**par mois**

En partant à 64 ans

**1 250,56 €**

**nets\***

\* CSG = 6,60 % CRDS = 0,50 % CASA = 0,30 %

### SYSTÈME MACRON

Salaire mensuel moyen non revalorisé  
sur l'ensemble de la carrière :  
1 299,55 € (à titre indicatif)



**752,72 €**

**par mois**

**1 000,00 €**

**nets\***

\* selon la promesse Macron

**À 62 ans comme à 64 ans,  
Pauline perd dans tous les cas**

**Rappel : Avant 2003, Pauline aurait pu partir en retraite à 60 ans, pour 37,5 annuités avec une pension de 1227,00 €**